



SUZUKI FRANCE S.A.S
8, avenue des Frères Lumière
78190 TRAPPES - France

Information presse

29 mars 2017 Toyota Motor Corporation / Suzuki Motor Corporation

TOYOTA et SUZUKI CONCLUENT UN ACCORD DE BASE PORTANT SUR LA DISTRIBUTION COMMUNE DE MODELES HYBRIDES ET AUTRES EN INDE

Toyota Motor Corporation (Toyota) et Suzuki Motor Corporation (Suzuki) ont conclu un accord de base portant sur la distribution commune de modèles hybrides et autres sur le marché indien.

Suzuki fournira ses modèles Baleno et Vitara Brezza à Toyota, tandis que Toyota fournira des Corolla à Suzuki. Les détails de l'accord pour chaque modèle (date de début de l'approvisionnement, nombre d'unités fournies, spécifications et prix) seront étudiés ultérieurement. Les véhicules seront vendus par les filiales respectives de Toyota et Suzuki basées en Inde via leurs réseaux de distribution. En se défiant et en se faisant concurrence mutuellement à des fins d'amélioration commune, Toyota et Suzuki entendent dynamiser le marché automobile indien afin de rehausser l'attrait de leurs produits et services respectifs auprès des clients.

Depuis le 6 février 2017, date à laquelle Toyota et Suzuki ont signé un protocole d'accord en vue d'un futur partenariat commercial, les deux entreprises explorent des projets concrets de collaboration dans des domaines tels que les technologies environnementales, les technologies de sécurité, les technologies de l'information et l'approvisionnement mutuel de véhicules et de composants. L'annonce d'un protocole d'accord entre Toyota et Suzuki faite en novembre 2017 et portant sur l'étude d'une structure coopérative en vue du lancement de véhicules électriques sur le marché indien à l'horizon 2020 a constitué l'un des aboutissements de cette recherche de partenariat. L'annonce d'aujourd'hui constitue un deuxième aboutissement et souligne les progrès réalisés par Toyota et Suzuki dans leur projet de collaboration ; elle vise à stimuler les gammes produits des deux constructeurs et à favoriser la concurrence sur le marché automobile indien.

Concernant les modèles couverts par cet accord de base, les deux entreprises s'efforceront dans la mesure du possible de s'approvisionner localement, afin de soutenir l'initiative « Make in India » du gouvernement indien. Toyota et Suzuki continueront de favoriser l'acceptation et l'usage des véhicules écologiques afin d'aider l'Inde à réduire son empreinte environnementale et de renforcer sa sécurité énergétique.

Dans la droite ligne de l'accord annoncé le 6 février 2017, les deux constructeurs continueront également d'explorer d'autres projets collaboratifs, lesquels contribueront à favoriser la mobilité durable tout en veillant à garantir une concurrence équitable et libre.

Contacts Presse :

Nathalie Geslin
Responsable Presse & R.P
01.34.82.14.71
ngeslin@suzuki.fr

Laure Rouault
Attachée de Presse & R.P
01.34.82.14.31
lrouault@suzuki.fr

Retrouvez toutes les informations et photos de la gamme Suzuki sur www.presse.suzuki.fr